



SUD OUEST-LE 11 JUIN 2010

Par Christiane Poulin

Trente-trois ans après sa création à Royan, sous la baguette d'Ernest Bour à la tête de l'orchestre symphonique de la radio de Baden-Baden, la Symphonie n° 3 de Gorecki, dite « des chants plaintifs », sort des limbes. Elle arrive, la trois fois lente, inchangée, mais modelée, façonnée par Kader Attou pour un concert chorégraphique inédit.

L'œuvre, dansée par la compagnie Accrorap, est destinée au festival Montpellier Danse, où elle sera créée officiellement le 23 juin. Mais le public de la Coursive découvrira, lui, en avant-première, la nouvelle création du directeur du Centre chorégraphique national de La Rochelle.

Au hit-parade

Avant d'en venir au travail de ce prince du hip-hop, deux mots sur une œuvre au destin étrange.

En ce printemps 1977, Henryk Mikolaj Gorecki est assis parmi les auditeurs, au Festival international d'art contemporain de Royan, lorsque s'élèvent les premières notes de sa « Symfonia Piesni Zalosnych ». Une heure plus tard, Ernest Bour se tourne vers le public et salue. « Merde », lance quelqu'un... C'est un fiasco, ou peu s'en faut. Le lendemain, les critiques boudent. L'œuvre de Gorecki est jugée « kitsch », voire « facile » ! Et la Troisième Symphonie du compositeur polonais entre dans l'oubli.

Jusqu'à ce jour de 1992, où le London Sinfonietta et la soprano Dawn Upshaw, dirigés par David Zinman, enregistrent une nouvelle version. Des milliers d'oreilles britanniques découvrent alors la « Symphonie des chants plaintifs ». Coup de cœur ! L'œuvre se glisse en tête des hit-parades. À Londres, Classic FM la passe en boucle à la demande des auditeurs...

Le chagrin de Gorecki

C'est cette version qu'a écoutée pour la première fois, il y a quatorze ans, Kader Attou.

« J'ai été bouleversé, toutes sortes d'émotions ont traversé ma tête et mon corps », dit-il aujourd'hui. Littéralement hanté par la musique de Gorecki, il devait finir par la réécrire à sa façon, dansée.

« Je savais qu'un jour cela se réaliserait. Directeur du CCN, j'ai redécouvert la Chapelle Fromentin, vide, un lieu qui m'inspire beaucoup, et la Symphonie s'y est glissée ».

L'hiver dernier, Kader Attou est allé à la rencontre de son « ami » de Katowice. Un ami qui avait enfin un visage. « C'est un grand monsieur, très sensible, avec beaucoup d'humour ». La chorégraphie, qu'en pense-t-il ? « Il est ravi, j'ai une liberté totale ». À Kader, Henryk a parlé de l'origine de la « Symphonie des chants plaintifs » (qui n'est pas née, contrairement à l'idée répandue, pour honorer la mémoire des victimes d'Auschwitz).

« Il a écrit cette œuvre parce qu'il avait un grand chagrin en lui, un chagrin dont il ne pouvait se défaire. Lamentations, oui, mais universelles. Avec l'idée d'élévation. Et la recherche d'une harmonie ».

Pour écrire la plainte des corps, Kader Attou a travaillé avec un musicologue sur la partition, troublant va-et-vient entre le sombre et le lumineux. Âgé et malade, Henryk Gorecki quitte rarement sa maison de Katowice. S'il ne vient pas en France voir sa symfonia, Accrorap ira danser à Katowice. « Je le lui dois », dit Kader Attou.

« Symfonia Piesni Zalosnych », chorégraphie pour dix danseurs, à la Coursive de La Rochelle, lundi 14 et mardi 15 juin, 20h30, mercredi 16, 19h30. Renseignements au 05 46 51 54 02/03